

La Loutre d'Europe dans les cours d'eau bas-normands

Le retour de la Loutre d'Europe :

Après avoir quasiment disparue de la Normandie à la fin du XX^{ème} siècle, la Loutre d'Europe fait un retour discret sur notre territoire et recolonise progressivement les cours d'eau bas-normands.

Après avoir été redécouverte sur le cours de l'Orne en 2002, sa présence est actuellement avérée sur l'ensemble de ce bassin versant/14&61, sur celui de la Vire/14&50, de la Douve/50, de la Saire/50, de la Seulles/14, de la Sarthe/61 et elle a été dernièrement repérée sur la Sélune/50.

Longtemps chassée pour sa fourrure ou piégée pour sa soi-disant concurrence pour la pêche, elle est aujourd'hui protégée par la loi française et est reconnue comme une espèce patrimoniale de nos rivières.

Elle reconquière doucement son ancienne aire de répartition et pour l'aider dans cette démarche, différentes initiatives sont actuellement engagées.

Ainsi, un Plan National d'Actions en sa faveur a permis, entre 2010 et 2015, de mettre en œuvre des actions fortes de protection et d'amélioration de son habitat sur le territoire français.

Sa déclinaison normande, programmée sur la période 2014-2018, prend le relais au niveau local, dans le but de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités territoriales et locales, particuliers, professionnels des routes, de la pêche, des loisirs de plein air...) pour la préservation de l'espèce.



Le réseau Havre de Paix en faveur de la Loutre d'Europe :

Programme national engagé depuis plusieurs années, le réseau Havre de Paix en faveur de la Loutre d'Europe a pour objectif de créer des zones de tranquillité pour l'espèce.

Les propriétaires de parcelles en bord de cours d'eau ou abritant un étang, une mare ou une zone humide et désireux d'agir en faveur de la Loutre peuvent labelliser leur site et être conseillés dans la gestion de leurs terrains afin qu'ils soient favorables à l'accueil de la Loutre.

En signant une convention avec une des associations porteuses du programme en Normandie, les propriétaires affichent alors leur engagement en faveur de l'environnement, intègrent le réseau de personnes d'ores et déjà mobilisées pour la préservation de la Loutre et sont informés régulièrement des actualités sur l'espèce (dernières découvertes, animations organisées en Normandie, nouveaux documents édités...).

Si vous êtes intéressés par la démarche ou si vous souhaitez avoir de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Groupe Mammalogique Normand

320, quartier du Val
14 200 Hérouville-St-Clair
09 54 53 85 61

l.faine@gmn.asso.fr



Groupe
Mammalogique
Normand

CPIE des Collines normandes

Le Moulin de Ségrie
61 100 Ségrie-Fontaine
02 33 96 79 70

o.hesnard@cpie61.fr



COLLINES NORMANDES



©Peter Trimming